

Embellir la ville : Grenoble sonne la mobilisation générale !



Jeudi 26 avril 2018

Contact presse Ville de Grenoble

Céline Motte/Adeline Suppo

04 76 76 11 42/04 76 76 39 21

presse@grenoble.fr

Edito

Grenoble sonne la mobilisation générale pour embellir la ville !

Nous avons tous un rôle à jouer pour être fiers de notre ville ! Puissance publique, habitants, acteurs économiques, associations : on s'y met tous ! Grenoble est une ville exceptionnelle. Sa créativité, son caractère pionnier, son environnement alpin, son gout pour l'audace et la douceur, font notre force en même temps que notre originalité. Même si nous devons rester vigilants, et que tout n'est pas simple, il suffit de regarder la brutalité qui sévit ailleurs, en France et dans le monde, pour voir la chance que nous avons de vivre ici, au cœur des Alpes. Par la mobilisation de chacun, notre ville peut garder son temps d'avance. **Grenoble assume sa vocation de cœur de chauffe de la Métropole : cela implique de viser un haut niveau d'exigence sur la qualité de nos espaces publics et lieux de vie. Grenoble est la destination privilégiée des 450 000 habitants du territoire !**

La mobilisation générale invite chacun à prendre soin de Grenoble. La puissance publique, bien sûr, qui grâce à ses 200 agents des espaces verts et ses 225 agents de propreté entretiennent chaque jour l'équivalent de 15 terrains de foot. Que cela soit grâce à la libération progressive de la pub en ville, la végétalisation (déjà 3400 arbres plantés en 4 ans !), la valorisation du patrimoine (le chantier de la Tour Perret approche, la passerelle Saint Laurent rouvrira en octobre) ou bien la place nouvelle des arts dans notre ville, grâce au Street Art par exemple, la Ville agit. Les acteurs du territoire, comme les commerçants, aux abords des terrasses, des boutiques, sur les marchés, prennent conscience de leur rôle essentiel. Les habitants et les copropriétés, aussi, ont une partition à jouer, car une ville embellie c'est d'abord une ville qu'on préserve et qu'on ne salit pas : par exemple la gestion des sorties et entrée des poubelles est importante ! Les bons gestes se partagent, dès le plus jeune âge, à l'école ! Cela vaut pour nos rues, nos parcs, nos places. Comme les montagnes qui l'entourent, Grenoble est un bien commun. A chacun de prendre soin de la beauté du site !

La Ville fait sa part, et agit à tous les niveaux : d'abord, elle modernise son action pour répondre aux nouveaux besoins (végétalisation, renfort sur le nettoyage des Tag, des WC publics, création d'une école interne de la propreté, elle recrute un éducateur canin, renforcement des opérations « coups de propre », etc.). Innover c'est aussi expérimenter : la Ville expérimente des cendriers de ville devant les cafés et restaurants volontaires. Ensuite, elle permet à toutes et tous de s'investir pour Grenoble, que cela soit avec les Balcons Fleuris, la Belle saison, ce grand ménage de printemps qui aura lieu le 26 mai, les chantiers et les budgets participatifs, qui rassemblent chaque année de plus en plus de Grenoblois. Cela vaut aussi pour les unions de quartiers, les unions commerciales. Enfin, la Ville renforce ses moyens pour verbaliser les crottes de chien (65 euros), les mégots (65 euros) et pour facturer les dépôts sauvages (150 à 300 euros). Embellir Grenoble est l'affaire de tous... à nous tous d'être responsables adopter les bons gestes !



Eric Piolle, maire de Grenoble

1/ Modernisation publique pour mieux répondre aux besoins

Le service de la propreté urbaine de la Ville de Grenoble compte 225 agents, dont les missions sont diverses : nettoyage des rues, des tags, des marchés, entretien des poubelles, des toilettes publics, des parcs à chiens, etc... sur des horaires adaptés aux usages des Grenoblois : loisirs, travail, déplacements, achats dans les commerces, etc.



- La propreté urbaine s'équipe et d'un nouvel outillage et de nouveaux véhicules d'intervention avec notamment le déploiement **véhicules électriques.**
- Equipement des agents par des **nouvelles tenues : un gilet orange et un pantalon beige** afin de les rendre plus visibles et identifiables sur l'espace public. Ces nouvelles tenues ont été choisies en concertation avec les agents.

- **Création d'une école de la propreté pour qualifier les agents sur le geste et les droits et devoirs**

A l'heure actuelle, il n'existe aucune formation pour le métier de cantonnier. Les gestes de nettoyage, le maniement des outils et la gestion des machines s'apprennent sur place, au contact des plus expérimentés.

Afin de revaloriser le métier et de faire perdurer les bonnes pratiques, la Ville de Grenoble va mettre en place en interne une école de la propreté. Les formateurs seront recrutés en septembre 2018, et la première formation, qui concernera une quinzaine d'agents, aura lieu en novembre. Tous les agents qui seront recrutés au service de la propreté urbaine bénéficieront de cette formation, qui se tiendra deux fois par an.

- **Recrutement d'un nouvel éducateur canin**



En avril 2018, un nouvel éducateur canin a été recruté. Un jury s'est tenu en présence d'une vétérinaire, des agents de la propreté urbaine et des ressources humaines, et d'un chien, Lana ! Pendant l'entretien, les candidats ont eu la lourde tâche de promener Lana autour du site Jacquard sous le regard expert d'une vétérinaire comportementaliste. Les ateliers de sensibilisation et de dressage canin, gratuits, seront ainsi relancés fin mai ou début juin. Les propriétaires de chiens grenoblois pourront apprendre gratuitement auprès de cet éducateur les bons gestes pour s'occuper de leur chien en ville.

- Lancement de la **transformation du site Jacquard** avec le maintien sur site de la déchetterie et des locaux de la Propreté urbaine : un projet à près de 6 à 10 Md'€ d'ici 2024 porté conjointement avec la Métropole.

Afin de proposer aux Grenoblois une ville embellie, la Direction Environnement et Cadre de Vie, dont fait partie le service de la propreté urbaine, réfléchit à adapter ses méthodes de travail et ses opérations aux besoins de la commune, en terme d'usages et d'horaires.

- **Embellir les rues qui le nécessitent : les Opérations « coup de propre »**

Depuis début janvier, la Ville organise, de nouveau, deux fois par mois, des opérations « coup de propre » dans plusieurs quartiers de la ville. Cela permet une remise à niveau complète d'un espace : désherbage, nettoyage des sols, détaguage, désaffichage...

Le service de la propreté urbaine informe les habitants du secteur concerné environ 15 jours avant l'opération afin qu'ils enlèvent leurs véhicules, ce qui permet ensuite aux agents de nettoyer le secteur très largement, y compris les feuilles ou les débris amassés sous les voitures. Des dizaines d'agents sont mobilisés pour ces opérations, équipés de différents véhicules (balayeuse, laveuse, et laveuse poids lourds) et de matériel manuel : râtaux, fourches, pelles, balais, débroussailleur, souffleurs, etc...



Les dernières opérations se sont déroulées Chemin de ronde et rue du souvenir à l'île verte. Les prochaines sont prévues les 24 et 25 mai 2018 sur le quai Jongkind de la rue Mortillet à l'avenue Maréchal Randon.

- **Améliorer la lutte contre les mégots au sol grâce à la coopération avec les commerçants**



Le service expérimente sur l'espace public de nouvelles corbeilles grises avec des cendriers intégrés. Les premières ont été installées au jardin de ville. En 2018, l'objectif est d'en installer 200, en remplacement des corbeilles usagées.

Deux cendriers supplémentaires seront installés sur le site de la Bastille, en accord avec la régie du Téléphérique, près du Musée et à la sortie de la via ferrata.

Une démarche expérimentale a été lancée avec des commerçants et propriétaires de bars. La Propreté urbaine installe des cendriers à proximité des terrasses extérieures et les commerçants prennent en charge la gestion. On compte actuellement plus d'une dizaine de partenaires de l'opération. Des cendriers de poche sont aussi mis à

disposition des bars afin d'être distribués à la clientèle. Enfin, une démarche est lancée en partenariat avec l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) pour réinstaller des cendriers sur les tables des terrasses. Ils seront prochainement demandés dans le cadre du nouveau règlement général de voirie.

- **Mise en place de bacs de tri sur les marchés : expérimentation sur les marchés de centre-ville et de l'Abbaye**



Les marchés de Grenoble vont être désormais équipés de bacs marrons dans lesquels les commerçants devront déposer leurs bio-déchets afin d'être recyclés. Ils vont être appelés à rembarquer eux-mêmes leurs déchets triables : cartons, cagettes, plastiques. Cette nouvelle démarche permet de répondre à la contrainte réglementaire de tri sur les marchés, mais aussi d'améliorer les conditions de travail des agents de l'équipe et de réduire le temps de travail de nettoyage des agents à la fin des marchés.

Ce temps libéré permet aux équipes de l'après-midi de prendre soin d'autres zones : soit liées à des événements (ex : foire des Rameaux), soit en fonction des zones qui le nécessitent plus spécifiquement notamment l'été.

Si cette expérience se révèle concluante, elle pourra progressivement se déployer sur les autres marchés de Grenoble.

- **Améliorer le niveau de service des toilettes publiques**

La ville compte 83 WC publics et gratuits. Ces toilettes sont entretenues quotidiennement par une équipe spécialisée de la propreté urbaine et par une entreprise. Les équipes font face aux problèmes d'usages et de comportement qui compliquent l'utilisation et l'entretien de ces équipements. Afin de permettre un meilleur usage aux Grenoblois, les équipes vont renforcer le nettoyage des toilettes publiques.

Les 10 WC publics automatiques les plus fréquentés ont été ciblés, ils vont faire l'objet d'un passage quotidien de nettoyage afin d'améliorer la qualité de service.

Dans le cadre du budget participatif, la Ville expérimente par ailleurs des toilettes sèches dans le parc Marliave. Il a été inauguré en décembre. Il s'agit du premier WC de ce type implanté en milieu urbain. Un bilan des usages de ce printemps et de cet été sera fait pour envisager un déploiement sur d'autres sites.



- **Renforcer l'action de nettoyage des tags**



Une opération de remise à niveau de secteurs les plus touchés va être menée ce printemps en lien avec une entreprise d'insertion. Elle prévoit ensuite des interventions régulières.

Par ailleurs, l'équipe Ville de Grenoble composée de 6 agents maintient sa présence sur la zone de l'hyper-centre dite « zone 0 tags ».

- **Maintenir l'effort sur la lutte contre l'affichage sauvage**

Des tarifs permettant la facturation des prestations de désaffichage sauvage ont été votés par le Conseil Municipal.

Par ailleurs une équipe dédiée de 3 personnes a été créée fin de garantir un bon désaffichage des panneaux d'affichage libre. Le nombre de ces derniers a été multiplié par deux afin de répondre à la demande et ainsi éviter l'affichage sauvage.

Un travail de régulation permanent avec les afficheurs a été mis en place afin de les inciter au maximum à désafficher plutôt que de leur imposer le paiement des prestations. La Ville leur donne 48h pour désafficher.

- **Lutter contre les dépôts sauvages**

Deux axes sont recherchés sur cette question : le rappel systématique des bons gestes, et la vigilance et le repérage par les équipes de terrain afin de limiter la durée de dépôts avec pose de stickers ou de panneaux indiquant que le dépôt a été repéré.

Une capacité accrue de limitation des dépôts par le vote de tarifs permettant aussi de facturer la prestation d'enlèvement si le contrevenant est retrouvé. Le montant pourra aller de 150€ à 300€ suivant le volume de déchets déposé.

2/ Embellir la ville, c'est l'affaire de tous : faire participer les Grenoblois et découvrir les métiers

Grâce au travail des agents, les Grenoblois découvrent chaque jour une ville propre, dénuée des débris et encombrants de la veille. Cependant, une ville propre, c'est avant tout une ville qu'on ne salit pas. La Ville s'attache donc à promouvoir les bonnes pratiques en matière de propreté et à sensibiliser les usagers à l'embellissement de la ville à travers des temps participatifs et conviviaux.

- Les événements organisés par la Ville de Grenoble, nombreux au cours de l'année : Fête des Tuiles, Cabaret Frappé, Eté Oh ! Parcs, Marchés de Noël, etc. seront désormais tous systématiquement labellisés « **Eco-événements** » avec notamment l'utilisation d'éco-cups, de corbeilles de tri, etc.

- **La journée Portes Ouvertes au Centre Horticole le 28 avril**

Le centre horticole est le lieu où sont cultivées toutes les plantes qui sont plantées dans les massifs et dans les parcs de Grenoble, les arbres plantés dans les parcs où le long des voiries, etc. Comme les agents de la propreté urbaine, les agents des espaces verts contribuent à l'embellissement de la ville. A l'occasion de cette journée, les Grenoblois peuvent venir découvrir le centre : la serre, les plantations, les machines à semis, etc., rencontrer les agents municipaux et les jardiniers, échanger des conseils, participer à des animations comme des balades à dos d'ânes.

Au programme :

- 10h15 et 14h30 - Présentation de l'expérimentation de semis de plantes messicoles (aussi appelées plantes des champs ou plantes compagnes) à Grenoble, avec le Conservatoire Botanique Alpin.
- 10h30, 14h et 15h30 - Balade découverte de la flore sauvage avec l'association Gentiana.
- 11h, 14h et 16h - Démonstration d'élagage d'arbres par le service des espaces verts.
- 11h30 - Mot d'accueil de Lucille Lheureux, adjointe au Maire de Grenoble, en charge des espaces publics et de la nature en ville et Lancement du concours 2018 des maisons et balcons fleuris.
- Remise du label Écojardin au verger Essen'Ciel.



Et toute la journée :

- Visite des serres de production, Stands autour des jardins urbains, de la biodiversité et de la gestion durable, animés par le service des espaces verts et ses partenaires.
- Animations pour les enfants : atelier mandala/land-art, atelier rempotage, balades à dos d'ânes.
- Il sera également possible de pique-niquer sur place.

De 10h à 17h - Centre horticole de la Ville de Grenoble - 34 rue des Taillées - Saint-Martin d'Hères



- **Concours des Maisons et Balcons Fleuris**

La Ville de Grenoble organise cette année la 30ème édition du concours des Maison et Balcons Fleuris.

Il est ouvert à tous les habitants grenoblois, avec différentes catégories pour que le plus grand nombre puisse participer.

Cette démarche de concours fait écho à la participation de Grenoble à la labellisation des Villes et Villages Fleuris au niveau national.

Ce concours est organisé en partenariat avec les Unions de quartiers et les Unions de commerçants qui partagent le souhait d'embellissement du centre-ville et d'amélioration du cadre de vie. Il y a d'ailleurs une catégorie « hôtel, restaurant ou commerce avec décor floral visible depuis l'espace public ».

Les Grenoblois qui souhaitent s'inscrire peuvent le faire entre le 1er et le 31 mai 2018.

Les tournées du jury (composé d'agents du service Espaces Verts, de membres d'Union de quartier et de partenaires spécialistes en jardinage bio, horticulture et aménagements paysagers) auront lieu en juin, la remise des prix à l'automne 2018.

En 2017, le concours a mobilisé 127 participants.

- **Journée de la Belle saison**

La journée de la Belle saison est renouvelée cette année pour la 3è édition. Elle se déroulera toute la journée dans les secteurs de la ville. L'objectif est de permettre aux Grenoblois de découvrir le métier de cantonnier, les contraintes, les enjeux, en évoluant dans la ville aux côtés des agents de la propreté urbaine.



Le programme, toujours en cours d'élaboration, compte déjà plusieurs temps forts :

- 10h/12h : Les parcours « découverte du métier de propreté et embellissement du cadre de vie » dans les secteurs, et ramassage des déchets. La Ville mettra à disposition des riverains des sacs, des gants et des pinces.
- 12h/ 14h : pot convivial dans les secteurs
- 14h : départ de l'éco-run, une course à pied en ramassant les déchets, depuis la bobine au Parc Paul Mistral jusqu'à la Bastille, en passant par la casemate où seront proposées des animations et un concert.



- **Les chantiers participatifs**

La Ville de Grenoble a mis en place un travail pour développer les chantiers participatifs qui rassemblent des agents de la Ville, des bénévoles et des habitants autour d'un projet sur l'espace public : nettoyage ou déblayage d'un square d'un terrain de sport, d'une rue, etc. Ces chantiers permettant de développer une vision commune des espaces publics.



- **Le Printemps du tri : sensibiliser à la prévention des déchets, au recyclage et les bonnes pratiques de tri**

Alors qu'en 2017, on observe encore en moyenne 37% d'erreurs dans les poubelles de tri et aucune évolution significative des tonnages recyclés, il convient de poursuivre et de renforcer la communication autour du tri et de la réduction des déchets. .

Ainsi, pour continuer à attirer l'attention des métropolitains sur la question du tri, plusieurs actions sont prévues par Grenoble Alpes Métropole en ce printemps 2018.

- **Stand sur la place Félix Poulat** à Grenoble

Du mardi 24 au samedi 28 avril 2018

- Au programme :
- Stand en bois de récupération ;
 - Structure en balles de déchets ;
 - Comédiens et messagers du tri pour « recruter » des habitants-relais sur les questions de tri et de prévention des déchets ;
 - Remise d'un kit de communication aux habitants-relais recrutés pour leur permettre de sensibiliser/informer leur entourage.

Avec, **en point d'orgue, le samedi 28, un évènement autour du street art sur des colonnes à verre** en marge du stand : intervention de grapeurs locaux (Diseck, Hollow, Votour, Workspray) « en direct » accompagnés d'un DJ (YessaïCrew).

En parallèle de cet évènement, d'autres actions sont mises en œuvre :

- Depuis le 30 mars : pose de **4 conteneurs à verre « street-artés »** rue Stalingrad à Grenoble. Un test qui, s'il s'avère concluant, sera déployé sur une cinquantaine d'autres conteneurs à verre d'ici la fin de l'année ;



- Du 3 au 6 avril : **Diffusion d'un courrier relatif au schéma directeur déchets accompagné du guide du tri** dans les 225 000 boîtes aux lettres du territoire Métropolitain.
 - A partir du mois d'avril : **Pose d'adhésifs** pour mise à jour des consignes de tri sur les bacs verts « Je trie », mais aussi sur les bacs gris.
- Début mai : **Pose de nouvelles affiches sur les camions de collecte.**

3/ Embellir la ville, c'est l'affaire de tous : tous responsables, tous respectueux

- **Nouvelles assermentations des agents pour la verbalisation**

Actuellement, les agents de la police municipale sont assermentés pour verbaliser les usagers en infraction sur l'espace public : jet de mégots, non ramassage des déjections canines, etc. Chargés de nombreuses missions, la prise en flagrant délit est parfois compliquée pour eux. Bientôt, 3 agents de la Direction Environnement et Cadre de Vie seront également assermentés et seront donc habilités à verbaliser les usagers. Le premier objectif restera d'aller vers les contrevenants afin de les sensibiliser aux bons gestes sur l'espace public, mais les réfractaires ou les multirécidivistes pourront se voir infliger une amende.

- **Développement des verbalisations**

L'assermentation d'agents de la Direction Environnement et Cadre de Vie va permettre de renforcer les sensibilisations aux bons gestes et les verbalisations des usagers ne respectant pas les bons usages sur l'espace public, notamment les jets de mégots et le non ramassage des déjections canines ou encore les chiens en divagation.

Verbalisation pour les déjections canines et les jets de mégots : 68 euros

Pour les animaux errants (non catégorisés) non tenu en laisse – non-respect règlement sanitaire départemental : 68 euros également.



Déjections canines
DANS LES RUES

Ça ne porte pas
bonheur

Et ça peut coûter cher...
amende | **68€**

La Ville de Grenoble met à votre disposition
165 espaces chiens et 280 distributeurs de sacs.



LA RUE pour tous

Grenoble vous dit
MERCI



Mégots, papiers
DANS LES RUES

Ça ne disparaît pas
comme par
enchantement

Et ça peut coûter cher...
amende | **68€**

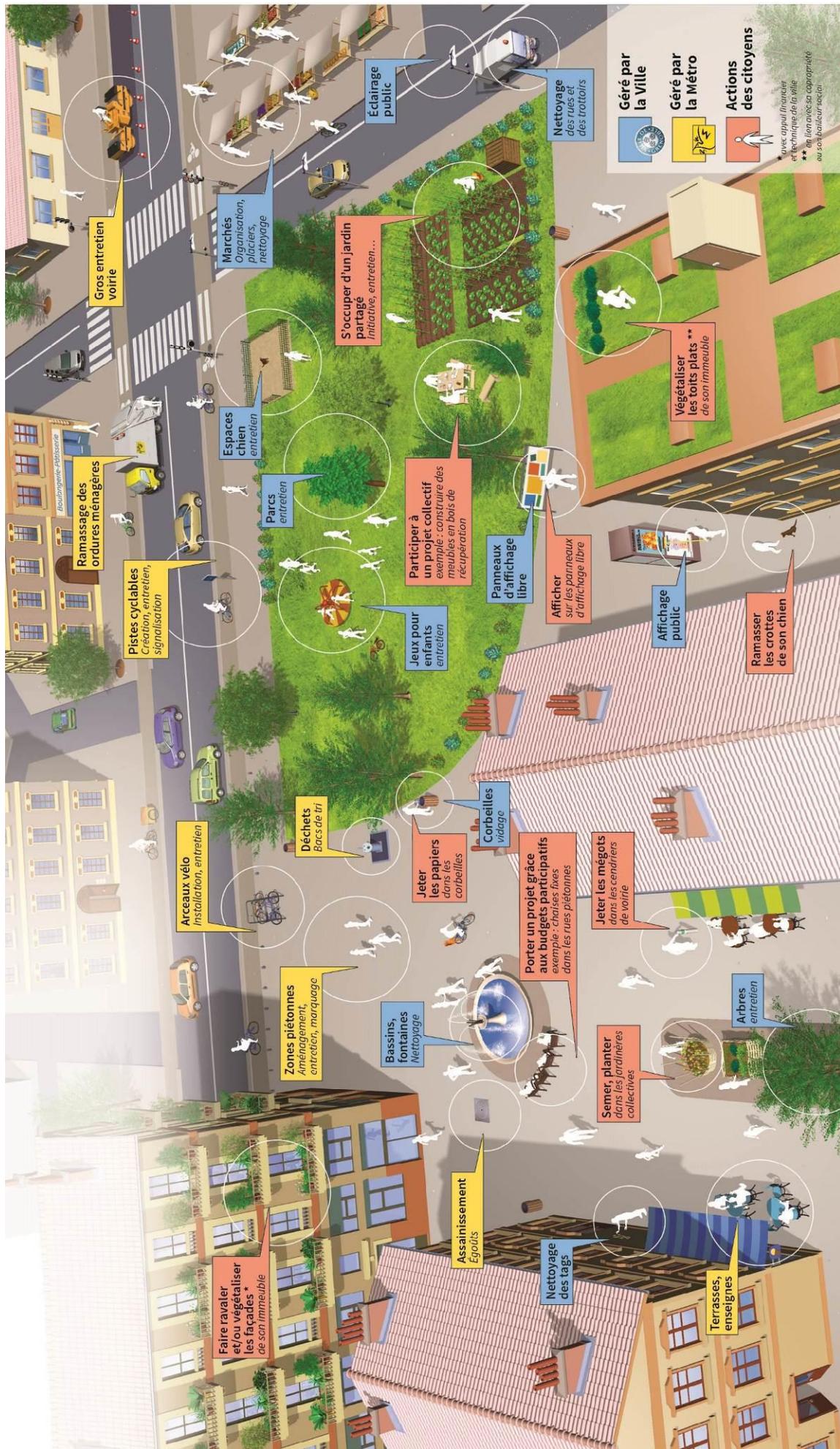
La Ville de Grenoble met à votre disposition
3400 corbeilles et cendriers.



LA RUE pour tous

Grenoble vous dit
MERCI





Gros entretien voirie

Ramassage des ordures ménagères

Pistes cyclables
Création, entretien, signalisation

Arceaux vélo
Installation, entretien

Zones piétonnes
Aménagement, entretien, marquage

Bassins, fontaines
Nettoyage

Assainissement
Egouts

Faire ravauder et/ou végétaliser les façades*
de son immeuble

Nettoyage des tags

Terrasses, enseignes

Espaces chien
entretien

Parcs
entretien

Jeux pour enfants
entretien

Panneaux d'affichage libre

Afficher
sur les panneaux d'affichage libre

Affichage public

Ramasser les croquettes de son chien

S'occuper d'un jardin
Initiative, entretien,...

Participer à un projet collectif
exemple : construire des meubles en bois de récupération

Panneaux d'affichage libre

Afficher
sur les panneaux d'affichage libre

Affichage public

Ramasser les croquettes de son chien

Végétaliser les toits plats**
de son immeuble

Géré par la Ville

Géré par la Métro

Actions des citoyens

avec appui financier et technique de la ville
** en fonction de sa copropriété ou son bailleur social